

solidarité unifiée

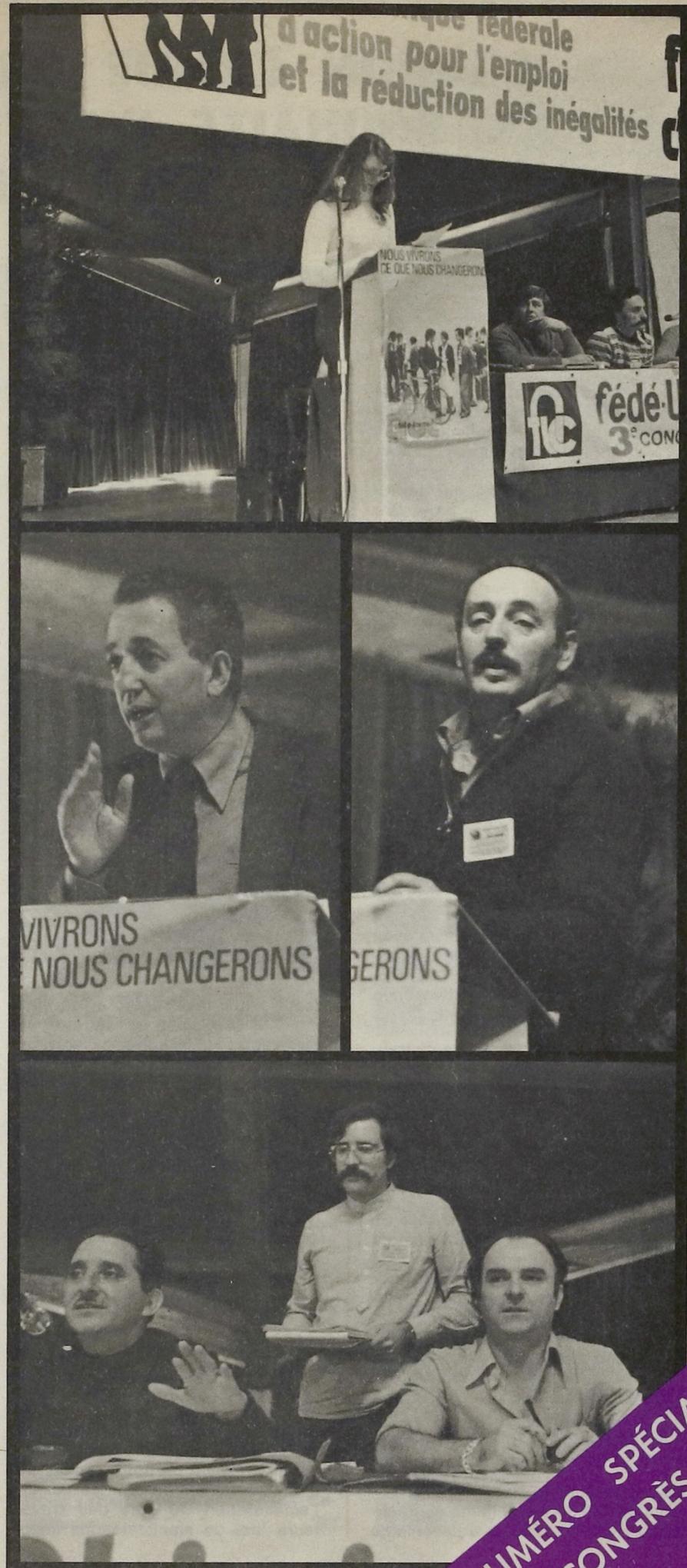
solidarité unifiée

CHIMIE CAOUTCHOUC
PHARMACIE VERRE
PLASTIQUES PETROLE

fuc

46

JANVIER - FEVRIER 1979



NUMÉRO SPÉCIAL
CONGRÈS

L'UNION CHIMIE BRETAGNE SOUHAITE BIENVENUE AU 3^e CONGRÈS FUC-CFDT

Extraits de l'intervention de Franz Saint Cast

Ce congrès représente une étape importante dans la vie de notre Organisation puisque dans la période ambiguë que nous vivons, nous allons devoir définir, pendant quatre jours, la conduite pour les trois années à venir de notre Fédération, pour lui permettre d'aller encore plus avant, et pour lui donner plus d'unité au sortir de ce congrès.

La BRETAGNE est une région qui reste largement rurale, vivant des activités agricoles et para-agricoles. De ce fait, elle est une région dotée d'un faible tissu industriel ; ceci malgré les positions prises par la CFDT pour attirer l'attention sur le problème du « sous-emploi » et du « sous développement économique ». Le sous développement de notre région s'explique par des raisons historiques : l'industrialisation de la BRETAGNE a été victime du phénomène de concentration de l'industrie française au profit du capitalisme.

Cette réalité a pour conséquence première une détérioration continue de l'emploi, soit pour la Bretagne un total de 50 195 demandes d'emploi non satisfaites en 77.

Face à ce problème, la décentralisation industrielle en BRETAGNE est un échec : les 12 nouvelles implantations industrielles décidées entre 72 et 74 prévoient 6 170 emplois nouveaux ; début 78, 1 780 emplois seulement ont été créés, soit moins de 30 % des prévisions.

Pour la BRETAGNE, la mer est un véritable poumon ; il est absolument impossible que l'inconscience des pouvoirs publics laisse étouffer ce poumon. La catastrophe de l'AMOCO-CADIZ n'est pas due à la fatalité, ni aux éléments marins incontrôlables... C'est une conséquence directe de la « loi du profit », du « profit maximum » mise en œuvre par les groupes industriels et particulièrement les grandes compagnies pétrolières.

La responsabilité des pouvoirs publics et du gouvernement était engagée, du fait des avertissements

constitués par les précédents accidents du TORREY-CANYON, de l'OLYMPIC BRAVERY, du BOHLEN... oui, nous étions en droit d'avoir des mouvements de colère.

La BRETAGNE, c'est aussi une « identité propre », avec des caractères spécifiques indéniables : en particulier la langue a fait l'objet d'une véritable chasse dans le cadre d'une réelle opération de centralisation culturelle... En même



temps, qu'il fallait intégrer au maximum, il s'agissait de détruire une civilisation, une autre organisation sociale... Pour réussir, il fallait se soumettre aux directives extérieures à la région, adopter d'autres modes de vie, abandonner toute référence à notre patrimoine... En réalité, la langue, les fêtes, les manifestations de la vie collective, donnent à la population bretonne la possession d'un potentiel d'expression important qui lui est propre. Cette distinction, loin d'être une forme d'opposition, doit être considérée comme une richesse supplémentaire.

Dans ce contexte, notre action syndicale prend toute sa dimension. Nous estimons qu'une organisation syndicale comme la CFDT doit apporter en plus du développement de l'action, sa propre réflexion au développement de notre région. Elle a d'ailleurs longuement participé à l'amélioration du sort des travailleurs lors de manifestations impor-

tantes, lors d'actions quotidiennes dans les entreprises ou les localités, lors de conflits provoqués par la restructuration capitaliste (Joint Français à Saint Brieuc, Garnier à Redon, la Siccna à Saint Malo, Rehault à Fougères, Leroux à Vannes...).

L'URCB née en 1974, regroupe les syndicats Chimie des quatre départements bretons (Finistère, Côtes du Nord, Morbihan, Ille et Vilaine), et nos camarades bretons de l'UNIM.

Son but est de s'informer et d'agir en conséquence. Aujourd'hui, elle n'hésite pas à prendre des initiatives, des positions envers les diverses structures de la CFDT ; pour cela elle se réunit régulièrement tous les 3 mois, ou plus souvent si les événements le nécessitent.

En quatre ans l'URCB n'a cessé de croître à un rythme accéléré ; dernièrement, c'est le secteur de LORIENT qui est venu grossir ses rangs. Par sa présence, elle permet aux petites sections de s'exprimer à tous les niveaux, notamment par la voix de ses délégués mandatés, lors des congrès régionaux, fédéraux, confédéraux.

Ses prises de positions sont multiples : plus d'un patron en a fait l'expérience (telle la direction Michelin Vannes lors du licenciement du camarade BERTHE).

Malgré le peu d'implantation d'industrie chimiques en BRETAGNE, par la mise en place de cette structure, nous avons réussi à constituer une équipe homogène sachant travailler et s'organiser, en vue d'être efficace et présente au niveau fédéral, ce qui lui a valu d'être choisie pour préparer ce 3^e congrès FUC... Pour nous, ce choix est un symbole de continuité dans nos positions, un encouragement à aller encore plus en avant.

Le congrès de GUIDEL doit être une nouvelle étape dans la vie de notre Fédération. Dès maintenant, mettons-nous au travail.

Bon courage à tous.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

Dans sa présentation du rapport, Chantal Le Proux abordera successivement plusieurs points.

Sur L'UNITE D'ACTION, elle montrera les difficultés rencontrées dans l'interprétation de l'accord interfédéral CFDT-CGT de septembre 1976. Elle concluera ce point en affirmant : « aujourd'hui comme hier nous pensons que la lutte doit dans toute la mesure du possible être menée dans l'unité d'action. En 1964, nous étions arrivés dans la Chimie à un texte commun avec la CGT Chimie. En 1967, nous avions un accord commun sur les salaires et les conditions de travail. L'accord de 1976 est dans la continuité de cet effort.

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase où nous constatons un désaccord entre la CGT et nous, en particulier sur notre conception du rôle des revendications. Cela ne nous empêche pas de préparer les bases d'un nouvel accord. Il est bon que nous soyons au clair sur nos divergences.

L'unité d'action telle que nous la concevons, ce n'est pas une unité de compromis au sommet. Dire les divergences, ce n'est pas renoncer à l'Union des Forces Populaires, c'est chercher à se comprendre à partir de nos réalités propres pour rendre ensuite l'unité plus efficace dans l'action. »

Depuis le congrès de Pau, l'activité fédérale a été importante dans des domaines aussi divers que le travail posté, les produits toxiques, les accidents du travail, mais aussi la prise en charge d'une réflexion sur le rôle des CE ou sur la lutte à mener en matière de prévoyance collective.

Mais l'efficacité de l'action fédérale dépend du degré de prise en charge collective par les syndicats : « seule la coordination et le suivi que le syndicat organise peut permettre à ces revendications de passer du papier de nos résolutions à une prise en charge dans l'action ». ■

Abordant le chapitre des structures syndicales dans l'action, le rapporteur rappelle l'effort fédéral pour mieux coordonner l'action au niveau des liaisons de trust. Mais les syndicats et le BN ont un rôle déterminant à jouer pour la circulation et la confrontation des informations, pour l'élaboration des revendications, la recherche du lieu de négociation le plus adapté, la pratique de l'unité d'action en particulier avec la CGT, l'ouverture à la dimension internationale.

Les exemples positifs de ce rôle ont été et sont le travail mené à propos de l'accord UIC sur les salaires et classifications, l'effort pour l'unification des CCN Chimie, Pharmacie et Répartition, l'étude, dans le cadre de l'offensive sur l'emploi, des secteurs et des filières de produits, étude qui dépasse une branche, un trust. Par exemple, les études sur le médicament, les engrains.

Un bilan positif doit être fait sur la structuration en syndicats multisecteurs, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer leur fonctionnement et leur pratique syndicale.

L'insistance finale a été mise sur la situation financière de la Fédération, rendue plus difficile à cause du retard de la remontée des cotisations ; à cause aussi de la non application de la charte financière : tout adhérent s'engage à verser à l'organisation, qu'il choisit librement, 0,7 % de son salaire primes comprises — or les syndicats connaissent mal les salaires des adhérents. Lutter contre le secret des salaires, c'est donc faire la vérité pour se donner plus de moyens collectifs dans l'organisation syndicale.

C'est aussi refuser efficacement une des armes favorites que les patrons utilisent pour diviser les travailleurs. ■



LES INTERVENTIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les 25 délégués qui interviennent dans le débat sur le rapport d'activités apportent à la fois des témoignages de leurs luttes et de leurs actions, des critiques sur l'action fédérale et des propositions pour améliorer le fonctionnement de l'organisation.

Les points abordés sont divers, la même intervention traite de plusieurs sujets, aussi il était difficile de classer par sujets les différentes interventions. Nous en donnons un bref résumé dans l'ordre de passage à la tribune du congrès.

SEGUI Jean-Paul — STIC 31

Au cours de son intervention, le camarade relate l'action des travailleurs postés dans l'entreprise APC, suite à une remise en cause des avantages acquis par la direction. Il insiste sur l'importance de ce conflit qui met en avant les revendications de réduction de la durée du travail posté à 33 h 36 minutes avec embauche correspondante et la suppression du travail intérimaire.

GIORIA Jean-Claude — OYONNAX

Après avoir analysé les difficultés de la période, l'intervenant insiste sur la nécessité d'unir la classe ouvrière et d'adapter notre pratique syndicale. Il demande que le congrès n'introduise pas de différence par la revendication de réduction de la durée du travail, l'objectif de tous doit être les 35 heures hebdomadaires.

BOTTELA Michel — USICEB

Il regrette que le rapport d'activités ne mette pas suffisamment en relief l'action des travailleurs postés de l'Etang de Berre. Il décrit alors la grève des postés à Noël et à Pâques.

LE BOUTEILLER Alain — STIC 27

Le camarade rappelle les réalités du syndicat chimie de l'Eure, il analyse les difficultés rencontrées pour syndicaliser et mener une action syndicale efficace. Il s'interroge sur notre pratique syndicale pas toujours adaptée, sur notre jargon syndical mal compris par la masse des travailleurs, sur l'écart existant entre nos orientations et la pratique sur le terrain.

DELAHAIE Raymond — CHOLET

L'intervention relate l'activité du syndicat dans le soutien à l'action des sections syndicales d'entrepre-



Pierre ROBARDET - Grasse

ses (Palamy, CPC, Nicoll, La Salpa, La Celliose). La principale section du syndicat, Michelin mène la lutte contre la mise en place du travail en 4 x 8. Il termine sur l'action de la section Michelin pour promouvoir une autre politique des œuvres sociales au CE en lien avec les autres CE de la localité.

VIGREUX Pierre — STIC GRAVEN-CHON

Le camarade analyse les conséquences de la crise dans le secteur pétrolier à partir des réalités vécues chez ESSO. Il dénonce la politique gouvernementale de libéralisation qui favorise les sociétés multinationales. Enfin, il relate les actions menées par les travailleurs postés de la raffinerie de Port-Jérôme.

ROBARDET Pierre — GRASSE

Son intervention porte sur la stagnation du nombre d'adhérents. Il en trouve la raison dans le taux de la cotisation à son avis trop élevé. Il demande que la cotisation n'augmente pas plus vite que l'évolution des salaires.

Vote sur le rapport d'activités

Le congrès a approuvé l'activité générale de la Fédération depuis le congrès de Pau de 1975 :

Exprimés	3 768
Pour	3 262 86,57 %
Contre	1 0,03 %
Abstentions	505 13,40 %

NOUVELLOT Bernadette — STIC PARIS

La camarade intervient pour faire part de l'expérience du groupe Femmes du STIC Paris. Le groupe a choisi d'engager en priorité la réflexion sur tout ce qui est un obstacle à la vie professionnelle et sociale des femmes :

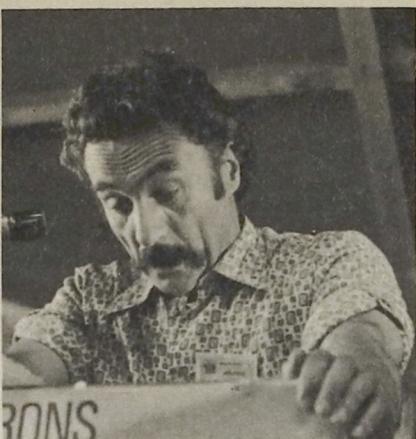
- la double journée de travail à lier à la répartition des tâches et à la création d'équipements collectifs ;
- les questions d'aménagement du temps de travail.

PINEL Pierre — STIC 31

Le syndicat a mené une action importante dans la répartition pharmaceutique pour obliger le patronat à



Bernadette NOUVELLOT - STIC Paris



Raymond PINAY -
SDIC Puy-de-Dôme

engager des négociations dans une branche où les travailleurs sont très dispersés. Après 6 jours de grève, un accord est signé au niveau Toulousain sur la réduction de la durée du travail, la suppression de la garde du samedi. Aujourd'hui, le patronat remet en cause ces acquis de la lutte car la coordination créée au moment de la lutte ne s'est pas maintenue face à un patronat qui a durci ses positions après les élections de mars 78. Le syndicat multisections a montré sa nécessité et son efficacité et il va continuer.

PINAY Raymond — SDIC PUY DE DOME

Dans le conflit Michelin sur l'introduction du travail en continu, le conseil mondial ICEF n'a pas joué son rôle. Il y a eu carence et la Fédération doit se ressaisir de cette question pour redonner une efficacité aux conseils mondiaux, notamment dans l'action.

MOLERES Bernard — LACQ

L'intervention porte sur l'insertion des cadres dans l'action syndicale à partir d'une expérience de lutte sur des revendications spécifiques aux cadres sur la mobilité et l'emploi. Le camarade devait dire : « au même titre que les autres catégories, sachons écouter les cadres, sachons analyser leurs revendications et nous prendrons pied sur un terrain que nous disputent les patrons et les organisations catégorielles ».

REBOURS Marie — LACQ

La région chimie Aquitaine a fait un gros effort pour la formation syndicale considérée comme un outil de la pratique syndicale et de la politique d'action revendicative. Diverses initiatives ont été développées pour une meilleure prise en charge

par les syndicats et pour articuler avec la formation syndicale fédérale et interprofessionnelle.

JACQY Georges — SLIC LYON

Le rapport d'activités a une lacune : il n'y a pas de bilan précis et concret de l'application de la stratégie d'Union des Forces Populaires après l'échec des législatives. Les structures fédérales doivent faire cette analyse. Le camarade demande de comment les travaux faits concernant les filières de produits, les sessions sur les nationalisations conduisent à l'orientation proposée sur les propositions industrielles. Le congrès doit recentrer les enjeux du débat :

- veut-on aller vers un changement de stratégie ?
- a-t-on vérifié si les propositions industrielles allaient dans le sens du socialisme autogestionnaire ?
- les syndicats en ont-ils insuffisamment débattus ?

BOURNE Jean-Paul — GRENOBLE

« Il n'est pas souhaitable que s'installent dans l'organisation des clivages entre composants de celle-ci et qui à terme peuvent aboutir à des tendances plus ou moins organisées et génératrices de sclérose ». Ensuite, le camarade développera une critique des positions confédérales depuis mars 78 (visite à Giscard d'Estaing, calendrier pour atteindre le SMIC à 2 400 F, l'accent mis sur les négociations et les résultats). Il attirera l'attention sur l'utilisation de la presse, de la radio par les camarades de la Commission Exécutive Confédérale, les positions défendues n'étant pas, à son avis, toujours celles de l'organisation.



Claude BONNET - SLIC Lyon

LAJONCHERE Jean — SDIC PUY DE DOME

Le camarade pose plusieurs questions suite au conflit de la SCPC de Cournon (Clermont Ferrand). Il estime les structures syndicales trop rigides car elles empêchent un développement des contacts entre sections de fédérations différentes.

REYNAUD Alain — GARD

La section Fiberglass du syndicat a rencontré des difficultés dans les relations internationales. Elle constate que l'ICEF n'est pas parvenue à fournir les informations demandées et n'a pas organisé une réunion internationale des usines de Fiberglass. Et de conclure : « il faut que l'ICEF devienne un instrument de lutte des travailleurs et de leurs syndicats face aux stratégies des multinationales ».

Enfin, le camarade rappelle l'importance de l'INVAC pour la politique CFDT dans les CE et CCE.



Alain REYNAUD - Gard

GUILLOT Jean-Paul — GRENOBLE

Trois points dans cette intervention :

- l'unité d'action doit être développée et la fédération doit rencontrer la CGT ;
- action du syndicat par la prise en charge des problèmes des travailleuses ;
- il faut revoir le langage employé dans les questionnaires des enquêtes fédérales.

COROMPT Armand — ST CLAIR-ROCHES DE CONDRIEU

Le syndicat chimie Moyenne Vallée du Rhône se met en place. Des conflits se déroulent dans les entreprises : l'unité de méthionine à Rhône Poulenc est dans l'action (grèves répétées) depuis 8 semaines. Le patron essaie de bloquer

l'action en retenant sur les salaires le temps passé aux arrêts et redémarrages.

Dans la suite de son intervention, le camarade abordera plusieurs autres aspects :

- les jeunes et l'emploi ;
- les travailleurs handicapés ;
- la formation syndicale fédérale ;
- l'information fédérale : il déplorera la faiblesse de l'information aux adhérents et le peu d'intérêt de « Chimie Unifiée ».

REVOL Claude — ROUSSILLON

Dans son intervention, le camarade s'interrogera sur la notion d'emploi socialement utile, sur la liaison à effectuer entre les salaires et l'emploi. Il faut se préoccuper du vrai problème : celui des salariés les plus mal payés. L'unité d'action est essentielle, la CFDT a un rôle important à jouer dans le développement de l'unité d'action fédérale et confédérale.

DELERUE Jean-Etienne — HERAULT

Le rapport d'activités ne met pas suffisamment en évidence le rôle des liaisons de trust. La fédération ne les suit pas assez régulièrement.

FOUCHER Joseph — PAIMBOEUF

Le camarade critique l'organisation de la diffusion de « Chimie Unifiée » et son contenu, et fait des propositions pour améliorer la situation de l'information à destination des adhérents.

FAURE Gérard — LE HAVRE

L'intervention donne témoignage du vécu du syndicat depuis le congrès de Pau. La mise en place et le fonctionnement d'un syndicat multisections doivent surmonter des difficultés diverses. Nous avons pris l'habitude de travailler collectivement et chacun comprend maintenant la nécessité de travailler ensemble. L'assemblée générale du syndicat préparée par toutes les sections a élu un nouveau bureau, défini des axes prioritaires dans un plan de travail, élaboré un budget et discuté de la participation du syndicat dans les structures professionnelles et interprofessionnelles. Le syndicat prend collectivement en charge les conflits dans les entreprises.

MOREAU Jean-Pierre — LENS

L'intervention attirera l'attention du congrès sur les risques de déman-

tèlement de la chimie d'Etat, sur la nouvelle stratégie patronale qui veut diviser le groupe CDF Chimie-APC en filiales, filiales de filiales, etc... et sur les répercussions de cette politique sur les travailleurs. En conclusion, le camarade demandera que le congrès dénonce vigoureusement la politique irréaliste (ou l'absence de politique) des ministres de l'industrie depuis 10 ans. La FUC doit prendre les moyens de bâtir un rapport de forces exigeant du pouvoir de tutelle la mise en œuvre d'un plan directeur.

DELAFRAYE Marcel — NEVERS

Les travailleurs d'une entreprise de transformation des matières plastiques, la SOGECAN sont victimes des opérations de restructuration des grands groupes Pont-à-Mousson et PUK.

BONNET Claude — SLIC

La revendication salaires telle qu'elle apparaît dans l'accord interfédéral du 28 septembre 1976 pose des problèmes au syndicat lyonnais. Il faut simplifier la revendication pour la rendre unifiante, crédible et mobilisatrice. Le SLIC revendique une augmentation de 500 francs ou 300 francs pour tous.

- ÉCHOS CONGRÈS - ÉCHOS CONGRÈS - ÉCHOS

LES DELEGATIONS ETRANGERES

Plusieurs organisations syndicales européennes ont suivi les travaux du congrès :

- T.G.W.U. (Grande Bretagne)
- A.S.T.M.S. (Grande Bretagne)
- C.I.S.L. (Italie)
- U.G.T. (Espagne)
- I.G. CHEMIE (République Fédérale Allemande)

D'autres ont envoyé des messages d'amitié : l'Autriche, la Suède, le General Municipal Worker's Union de Grande Bretagne, la Centrale Générale de la F.G.T.B. (Belgique), la Fédération Chimie des syndicats Yougoslaves, le N.V.V. des Pays Bas.

Parmi les invités des organisations de la CFDT :

- la Fédération Générale des Services Livres CFDT,
- la Fédération Générale de la Métallurgie CFDT,
- la Fédération EGF-CFDT.

QUI ETAIENT LES DELEGUES DU CONGRES ?

La répartition des délégués par branche

Chimie	54,6 %
Pétrole	11,6 %
Verre	14,6 %
Caoutchouc	11,1 %
T.M.P.	3,0 %
Pharmacie	4,6 %
Instrument à écrire	0,5 %
L'AGE MOYEN.....	36 ans
La répartition par sexe	

Hommes	82,8 %
Femmes	7,2 %
La répartition par taille d'établissement	
moins de 50 salariés	3,5 %
de 51 à 199 salariés	15,0 %
de 200 à 499 salariés	21,0 %
de 500 à 999 salariés	21,0 %
de 1 000 à 1 999 salariés	26,0 %
de 2 000 à 4 999 salariés	11,5 %
plus de 5 000 salariés	2,0 %

La répartition par catégorie professionnelle	
Manœuvres	0,5 %
O.S.	9,6 %
O.P. et O.Q.	40,5 %
Employés	12,6 %
Techniciens	31,4 %
Maitrise	3,9 %
Ingénieurs et cadres	1,5 %

Le Bureau National de la Fédération

Président

Raymond JUIN

Secrétaire Général

Claude MENNECIER

Trésorière

Chantal LE PROUX

Secrétariat

Jean-Pierre AUBERT

Daniel CROQUETTE

Gilberte DELVAUX

Noël MANDRAY

Christian MARQUETTE

Robert VILLATTE

Membres du Bureau National

Marc BERTHO

Pierre BOBE

Louis BOULBES

Jean-Paul BOURNE

Jean BURRELIER

Jean CHESNAIS

Jacky COURTIAT

Paul DESRUETTE

Maurice GLORIAN

Georges JACQY

Jean-Pierre JASLIN

Jacques KHELIF

Léonard LAVENS

Marie-Paule MASSON

Gérard MARTIN

Bernard MOLERES

Henri PERRIER

Raymond PINAY

Guy ROY

Myriam SAILLARD

Claude SANGUIGNE

Claude VACHERET

Louis VINCENT

Jean-Claude WATTEZ

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE FÉDÉRALE D'ACTION POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Le congrès a longuement débattu des orientations de la politique fédérale dans un premier débat général, suite à la présentation du rapport d'orientation par Claude MENNECIER, et dans un second débat sur la résolution générale dont le rapporteur était Robert VILLATTE.

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION (extraits)

Notre politique d'action s'articule autour de deux objectifs prioritaires : l'emploi et la réduction des inégalités.

L'offensive pour l'emploi doit se développer largement au-delà de la seule lutte nécessaire contre les licenciements et les fermetures d'entreprises. Elle doit se concrétiser et s'amplifier sur différents terrains d'action :

- les conditions de travail,
- l'organisation du travail,
- la réduction de la durée du travail,
- la formation professionnelle et permanente.

Les conditions de travail

L'action sur les conditions et l'organisation du travail doit partir des problèmes réels et concrets. Elle se situe au niveau de l'atelier, de l'établissement, de l'entreprise. Elle a pour ambition de permettre aux travailleurs de prendre en charge eux-mêmes leurs problèmes de condition de travail, de sécurité, d'organisation du travail, de santé. D'où un premier objectif national qui concerne tous les travailleurs de

tous les établissements et entreprises :

(le droit pour les travailleurs de s'exprimer, de discuter et de débattre, hors d'un cadre hiérarchique, de leurs problèmes de condition et d'organisation du travail. C'est la revendication reprise de la plateforme confédérale du 1% des heures travaillées).

En dehors du droit d'expression, d'autres objectifs dépassent le cadre de l'entreprise, ils doivent prendre une dimension nationale, voire internationale. Je voudrais m'arrêter sur l'un d'entre eux : le travail posté.

Il y a douze années maintenant, la Fédération sortait le statut du travailleur posté. L'action menée a permis d'obtenir des résultats. Elle a révélé, dans l'opinion, la nocivité de cette forme de travail pour la santé, la vie familiale, la vie sociale. Les travailleurs postés veulent devenir des travailleurs comme les autres.

Maintenant, il faut redonner un nouveau coup, d'autant que le travail posté s'étend à d'autres secteurs : il existe dans les sièges sociaux, pour l'informatique par exemple. **Deux axes à notre action :**

— La suppression du travail posté là où il n'est pas justifié technologiquement.

— La réduction de la durée du travail à 33 heures 36 minutes avec embauche des équipes supplémentaires.

L'amélioration de la condition des travailleurs postés sera un axe prioritaire de la politique fédérale d'action, mais nous voulons mener la lutte avec tous les syndicats, tous les travailleurs concernés. Il faudra donc développer une longue campagne de sensibilisation et d'action.

La durée du travail

La réduction de la durée du travail sera un objectif national essentiel de la politique fédérale d'action. A cela plusieurs raisons :

■ Il y a aujourd'hui en France 1 300 000 chômeurs. Au congrès de PAU, nous dénonçons déjà l'accroissement du chômage et le chiffre était seulement — si j'ose dire

— de 770 000 entre nos deux congrès, le nombre de chômeurs a presque doublé. Nos industries ne créent plus d'emplois, au contraire, elles en suppriment.

La réduction de la durée du travail, à elle seule, ne réglera pas les problèmes de l'emploi, mais elle peut les atténuer à condition qu'elle soit accompagnée d'une embauche correspondante et qu'elle soit faite sans dégradation des conditions de travail.

■ Il faut aussi comprendre que le nombre officiel des demandeurs d'emploi ne rend pas compte de toute la réalité. Un grand nombre de femmes désirent avoir une activité salariée. Elles représentent aujourd'hui plus de la moitié des chômeurs inscrits, mais le nombre de demandes va bien au-delà. **La réduction massive de la durée du travail est un moyen de donner aux femmes le droit à l'emploi.**

■ La réduction du travail répond aux aspirations des travailleuses et travailleurs à mieux vivre, à mieux gérer son temps entre le travail, la vie collective dans la famille et la cité, les loisirs et le repos. Le patronat connaît ces aspirations, mais il veut leur apporter une solution plus conforme à ses intérêts qu'à ceux des travailleurs. Il nous propose l'aménagement du temps de travail.

(suite page 10)



FÉDÉRATION UNIFIÉE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Le congrès de la FUC-CFDT a décidé de la Politique Fédérale d'Action

270 délégués des syndicats chimie CFDT, réunis en congrès à GUIDEL du 22 au 25 novembre 1978, ont élaboré la politique d'action de la Fédération pour préserver et revaloriser les garanties collectives, garantir l'emploi, augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail. Ils ont décidé de mener l'action sur les préoccupations, les besoins et les aspirations des travailleurs avec la volonté de les unifier dans l'action pour obtenir des résultats qui améliorent aujourd'hui la situation des travailleurs et travailleuses.

Des objectifs prioritaires

Le congrès a retenu deux thèmes pour l'action des 3 prochaines années : l'emploi et la réduction des inégalités. Aussi, la FUC-CFDT concentrera principalement son effort pour avancer sur les objectifs suivants :

■ Réduire la durée du travail vers les 35 heures

Pour améliorer la situation de l'emploi, avoir le temps de vivre, nous voulons arriver à la semaine de 35 heures avec deux jours de repos consécutifs, la retraite à 60 ans, une véritable cinquième semaine de congés payés.

Ces réductions de la durée du travail s'entendent avec embauche correspondante, sans perte de salaire et sans dégradation des conditions de travail.

■ Travail posté : 5^e équipe et 33 heures 36 minutes

Diminuer le travail posté là où il n'y a pas possibilité de le supprimer. La Fédération coordonnera l'action pour une durée du travail (pour les postés) de 33 heures 36 minutes avec embauche des effectifs correspondants (5^e équipe).

■ Améliorer les conditions et l'organisation du travail

L'action sur l'amélioration des conditions de travail, de l'organisation du travail sera poursuivie et amplifiée dans tous les établissements et entreprises. Les travailleurs doivent avoir un droit d'expression sur leurs conditions de travail pendant le temps de travail (1% des heures travaillées).

■ Offensive sur l'emploi

Unifier les luttes des travailleurs sur l'em-

ploi pour faire pression sur les politiques et les choix industriels dans le sens des intérêts des travailleurs, donc vers un autre type de développement.

Le licenciement n'est pas la seule atteinte à l'emploi, le patronat en développe beaucoup d'autres à travers le recours au travail intérimaire, les contrats à durée déterminée, les mutations. Il change l'organisation du travail, il introduit l'automatisation, il déqualifie les postes de travail. Il restructure les entreprises, etc.

Toutes ces actions patronales modifient radicalement la condition ouvrière et le plus souvent avec des aggravations importantes. Nous devons réagir et nous mobiliser pour imposer des modifications aux politiques industrielles nocives pour l'emploi et la condition des travailleuses et travailleurs.

■ Les barèmes de salaires garantis (BSG)

La réduction des disparités et inégalités, la maîtrise collective des politiques salariales exigent l'obtention, dans les conventions collectives nationales, de Barèmes de Salaires Garantis avec pour objectifs :

- la revalorisation des salaires et classifications des travailleurs et travailleuses au bas de l'échelle. Le salaire le plus bas du barème doit être égal à 2 400 F (SMIC revendiqué par la CFDT valeur avril 1978) ;
- un éventail hiérarchique au maximum de 1 à 6 ;
- la suppression du salaire au rendement ;
- la disparition des primes diverses, source de division et d'inégalités entre travailleurs.

■ Garantie et augmentation du pouvoir d'achat

Les revendications ne seront pas exprimées en totalité en pourcentage afin de permettre une revalorisation des bas salaires et une avancée vers l'objectif de 1 à 6.

Agir nationalement pour revaloriser les conventions collectives

La convention collective nationale est un acquis important des luttes des tra-

vailleurs. Elle garantit à tous un minimum d'avantages que les patrons sont contraints d'appliquer, même dans la plus petite entreprise de la branche. Elle permet de réduire les disparités entre les travailleurs de la grande entreprise et ceux des PME. Mais, pour que cela reste vrai, la convention collective doit garder toute sa valeur, elle doit être régulièrement revalorisée.

Nous voulons des conventions collectives qui redeviennent des contrats collectifs de travail pour tous les travailleurs concernés. Nous voulons améliorer le contenu des conventions collectives, notamment sur les revendications prioritaires définies ci-dessus.

Aussi, la FUC-CFDT agira pour :

- des conventions collectives qui couvrent la totalité des travailleurs participant à l'activité de la branche par l'intégration de ceux actuellement exclus (intérimaires, travail en régie, filiales, etc.) ;
- la diminution du nombre de conventions collectives par l'unification de certaines d'entre elles, en premier lieu, celles de la chimie et des industries pharmaceutiques.

Dans l'unité d'action

Le congrès a réaffirmé la nécessité de l'unité d'action pour construire un rapport de force favorable aux travailleurs. L'unité d'action avec la CGT sera recherchée en permanence et chaque fois que possible avec les autres organisations syndicales. Elle sera menée sur des objectifs et des bases claires.

Plus nombreux mieux organisés

L'action syndicale ne peut s'improviser, elle demande une organisation, des moyens, des outils de formation, d'information. Aujourd'hui, les problèmes des travailleurs ont une dimension européenne : les réunions internationales, l'activité internationale coûtent très cher.

Nous sommes trop peu nombreux pour avoir des moyens suffisants et, surtout, nous sommes trop peu nombreux pour peser efficacement face au patronat. Se syndiquer, c'est déjà renforcer le rapport de force des travailleurs...

La syndicalisation est la priorité des priorités.

De même, le paiement régulier des cotisations au taux demandé par le syndicat est une nécessité absolue pour l'activité syndicale. Sans moyens, il n'y a plus d'action syndicale possible.

Pour l'emploi et la réduction des inégalités

La revendication des travailleurs de nos industries, c'est la réduction de la durée du travail vers les 35 heures hebdomadaire et c'est de cela que nous voulons discuter en premier sans pour autant nous désintéresser des questions relatives à l'aménagement du temps de travail dans le sens des intérêts des travailleurs.

Concrétiser notre action pour un autre type de développement

L'emploi est la conséquence des politiques économiques et industrielles décidées par les entreprises nationales ou multinationales. L'emploi est aussi conditionné par les politiques des Etats. Dans le système capitaliste — qu'il soit libéral ou d'Etat — les décisions essentielles échappent à la majorité du peuple, elles échappent aux travailleurs.

Il faut se pénétrer de l'idée suivante : l'emploi de demain, et il ne s'agit pas seulement du nombre d'emplois mais du contenu du travail, du type de rapports sociaux, du rapport à l'environnement, au développement régional ; l'emploi de demain est largement conditionné par les décisions prises aujourd'hui.

D'autre part, pour la CFDT, les solutions à la crise passent par une rupture avec le capitalisme, la logique productiviste et la conception des rapports sociaux basés sur la domination et l'exploitation. La CFDT préconise un autre type de développement.

N'est-il pas temps de concrétiser notre action pour un autre type de développement ; n'est-il pas temps d'engager le débat avec les travailleurs sur ce qu'il faut mettre en cause, ce qu'il faut changer. N'est-il pas temps de construire, dans le débat, la confrontation des propositions alternatives au modèle dominant qui permettent, dans l'action, d'infécher un peu les orientations patronales dans le sens des intérêts des travailleurs.

Aussi, nous proposons au congrès de concrétiser notre action pour un autre type de développement en prolongeant notre offensive syndicale pour l'emploi au delà des terrains revendicatifs habituels.

Réduction des inégalités

Comme pour l'offensive sur l'emploi, le thème de la réduction des inégalités n'est pas nouveau dans notre Fédération ; il faut cependant préciser nos axes revendicatifs dans ce domaine.

Les conventions collectives nationales

Aujourd'hui, nous estimons qu'il y a déterioration des conventions collectives, donc du contrat collectif du travail négocié entre syndicats et patrons :

- depuis notre précédent congrès (1975), nous n'avons pu signer aucun accord significatif dans aucune des conventions collectives nationales. Cela se vérifie particulièrement dans un domaine aussi sensible et important que les salaires et classifications ;

- le déterioration de la convention collective n'est pas seulement dû à la stagnation de son contenu, il passe aussi par l'exclusion du champ d'application d'un nombre croissant de travailleurs. Les procédures utilisées sont multiples : recours au travail intérimaire, à la sous-traitance ; filialisation d'activités ; contrats spéciaux à durée déterminée ou avec des clauses restrictives par rapport aux garanties collectives, etc...

- De nouvelles divisions s'installent ainsi dans la classe ouvrière entre travailleurs qui ont une garantie de l'emploi, un meilleur statut collectif et ceux qui ont des contrats de travail précaires et qui sont exclus des garanties collectives. Pour désigner ces derniers, un nouveau vocabulaire est né : les hors statuts.

- Le déterioration de la convention collective accroît les disparités entre les travailleurs des PME et ceux des grandes entreprises.

- Les salaires minima conventionnels ridiculement bas entérinent et permettent les discriminations diverses et particulièrement les discriminations salariales entre les femmes et les hommes.

La convention collective nationale est le moyen de réduire les inégalités dans l'emploi et le statut, à condition que nous soyons capables de créer un rapport de force qui pèse réellement sur les chambres patronales.

Salaires

L'autre grand objectif national qu'il faut porter au niveau de la convention collective concerne les salaires.

Nos objectifs :

- 1) Connaître les salaires réels pour maîtriser notre politique salariale. C'est une double bataille, face au patronat pour l'obliger à donner des informations, et face à notre pratique syndicale pour effectuer le travail d'enquêtes auprès des travailleurs.

2) Revaloriser les bas salaires.

Le salaire le plus bas du barème doit être égal au SMIC revendiqué par la CFDT : 2 400 F valeur avril 78.

- 3) Réduire l'éventail hiérarchique, cela concerne à la fois les salaires et les classifications.

- 4) Intégration des primes non conventionnelles dans le salaire, mais cette intégration ne doit pas être un marché de dupes, elle est conditionnée à la valeur du BSG.

- 5) L'obtention de barèmes de salaires garantis dans les CCN, qui reposent sur deux éléments, une partie hiérarchisée et une majoration dégressive du coefficient le plus bas au coefficient le plus élevé. Une telle présentation de la revendication nous est imposée par le système de classifications actuel, qui dans la plupart des cas, va de 100 à 880. Or, si nous revendiquons 2 400 F au coefficient 100, cela représente une valeur du point de 24 francs, et il n'est pas question de revendiquer un tel chiffre au coefficient 880, cela ferait un salaire garanti de 21 120 francs. Il faut une courbe de raccordement entre le chiffre que nous fixons au 880, par exemple 15 850 francs — ce qui donnerait une valeur du point à 18 F — et le chiffre de 2 400 F au coefficient 100. Cette courbe de raccordement est la majoration dégressive.

- 6) Dernier objectif : le maintien et l'augmentation du pouvoir d'achat. Pour être cohérent avec notre revendication d'une hiérarchie de 1 à 6, nous proposons de maintenir le pouvoir d'achat, augmentation en pourcentage, pour les salaires inférieurs ou égaux à 6 fois le SMIC revendiqué, soit 14 400 F valeur avril 78.

Nous préconisons des augmentations de pouvoir d'achat différenciées, soit des augmentations qui ne soient pas exprimées en pourcentage.

La deuxième partie de l'intervention traitait des moyens de la politique fédérale d'action. Le congrès a retenu l'idée de campagnes nationales fédérales sur les objectifs nationaux prioritaires. La nécessité de l'unité d'action a été une nouvelle fois réaffirmée même si sa pratique présente des difficultés. Comme a été réaffirmée aussi l'importance de l'action internationale alors que tous les travailleurs d'Europe sont victimes de l'inflation et du chômage. L'intervention se terminait sur les questions relatives à la syndicalisation — priorité des priorités — et à la cotisation et aux finances. L'argent reste le nerf de l'action syndicale.

LES INTERVENTIONS SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION



Bernard MOLERES - Lacq



Georges JACQY - Lyon

PIANFETTI René — HAUT RHIN

Le syndicat propose une modification des chartes financières fédérale et confédérale, afin de donner des moyens suffisants aux syndicats. La proposition vise à introduire une nouvelle répartition entre les structures de la cotisation payée par les adhérents.

DELVAUX Gilberte — REGION CHIMIE NORD

La CFDT refuse toute revendication qui conforte les discriminations homme-femme et la pré-détermination des rôles entre les hommes et les femmes. C'est ainsi que, contrairement à la CGT, elle revendique la retraite à 60 ans pour tous. Cependant, nous tenons compte des réalités et de la situation vécue par les femmes salariées qui arrivent aujourd'hui à la retraite : elles ont assumé un double travail du fait du non-partage des tâches ménagères et d'éducation des enfants. D'où la revendication de deux années de bonification par enfant élevé pour l'âge de la retraite. Mais cette revendication ne règle pas le problème fondamental de la place de la femme dans la société et de la remise en cause du partage des rôles entre l'homme et la femme.

DARCHE Yves — CREIL

Après avoir rappelé tous les aspects nocifs du travail posté, le camarade demande la poursuite et l'amplification de l'action fédérale pour l'amélioration de la condition des travailleurs postés.

THUILLIER Daniel — NANTES

Le syndicat trouve intéressante la démarche sur les propositions industrielles, car elle permet de passer de la défensive à l'offensive.

sive, mais il faut mesurer les risques, aussi il ne faut ni aller trop vite, ni aller trop loin. Mais les risques ne peuvent nous empêcher d'agir, aussi le syndicat estime qu'il est de sa responsabilité de favoriser l'élaboration de projets industriels, mais avec prudence et en poussant plus loin le débat dans l'organisation.

AUSSANT Pierre — CAEN

Plusieurs points seront abordés dans cette intervention :

— L'organisation syndicale doit prendre en compte sérieusement les questions relatives à l'aménagement du temps de travail. Elles correspondent à des aspirations des travailleurs et il ne faut pas laisser les seuls patrons les récupérer. Nous n'oublions pas pour autant l'action prioritaire sur la réduction de la durée du travail.

— Salaires : la fédération doit s'en tenir à la revendication de barème de salaires garantis et ne pas formuler, au niveau national, une revendication d'augmentation des salaires réels, qui sera forcément inadaptée dans beaucoup de secteurs.

— D'accord avec la démarche sur les propositions industrielles, mais il faut largement prendre en compte l'aspect régional, ce qui nécessite une collaboration entre le professionnel et l'interprofessionnel.

QUINET Michel — ROUEN

Aujourd'hui, dans les entreprises, une grande partie du personnel n'est pas salarié de l'entreprise : les intérimaires, le gardiennage, l'expédition, l'entretien, le transport. De nouvelles divisions s'installent parmi les travailleurs et rendent l'action syndicale plus difficile, d'autant que nos structures ne sont pas adaptées à cette nouvelle

situation. Il faut recréer l'unité des travailleurs.

PINAY Raymond — SDIC PUY DE DOME

A partir de l'expérience vécue chez Michelin Clermont-Ferrand, le camarade fait part des difficultés rencontrées dans la pratique d'unité d'action avec la CGT. « La CFDT est unitaire, mais ne peut être unitaire pour deux ». La FUC doit réfléchir à la pratique d'unité d'action, qui reste un des piliers de notre pratique syndicale.

DEZ Louis — UNION CHIMIE CHAMPAGNE ARDENNES

La région Chimie pense que la modification proposée pour le financement du fonds régional n'est pas une très bonne chose. On peut rentrer dans les fourchettes confédérales en continuant l'effort fait jusqu'ici.

MOLERES Bernard — LACQ

Le syndicat Chimie de Lacq se bat pour la survie du complexe de Lacq. Le camarade fait l'historique de l'industrialisation régionale et expose les solutions avancées par le syndicat CFDT pour maintenir et développer des emplois de qualité sur le complexe.

« Nous affirmons aujourd'hui que des propositions allant vers un autre type de développement sont un minimum nécessaire qui permette la réflexion et l'articulation entre localité, région et pays ».

DUCHASSIN Monique — SAONE ET LOIRE

Le syndicat constate un fléchissement du nombre d'adhérents. Il y a les problèmes d'emploi, la répression patronale et une insuffi-



sance de militants. Les conflits, le taux de cotisation servent de prétexte à des travailleurs pour quitter le syndicat. « L'action dégage très vite les convictions ». Malgré tout, une équipe de militants s'est mise en place. Un courant d'adhésions nouvelles se manifeste qui compense le nombre de départs.

BOLLON François — SLIC

Si les cadres ont plus de mal que les autres travailleurs, de par leur situation, à choisir une option de classe, ils doivent être considérés comme des travailleurs au même titre que les autres par l'organisation syndicale. Il n'est pas question de laisser à la CGC le monopole de la syndicalisation et de l'expression, notamment en direction des médias, des cadres. La majorité des cadres ne se reconnaissent pas dans la CGC. Saisissons toutes les opportunités pour syndicaliser les cadres.

BOBE Pierre — STIC PARIS

Le camarade revient sur l'analyse de l'échec de la gauche et sur la période qui l'a précédé, durant laquelle l'action syndicale a été de fait conditionnée par la perspective d'un changement de gouvernement : un bilan lucide de cette période doit nous permettre aujourd'hui d'avancer sans retomber dans les difficultés du passé. Il faut bâtir une véritable politique fédérale d'action en faisant des choix dans nos revendications, en les formulant clairement. La convention collective est un outil pour unifier la lutte des travailleurs et mener l'action pour réduire les inégalités.

LEPERSON Robert — AMIENS

La syndicalisation nécessite une politique des hommes, aussi la formation syndicale est une nécessité pour les adhérents. Le syndicat

La délégation du STIC Paris

met en place des stages de pré-formation syndicale.

SIBRIL Marceline — HERAULT

Le régime est en crise profonde ; l'attentisme de la gauche a permis entre autres la victoire de la droite. La tactique de négociation de la CFDT est un échec. La solution au chômage ne passe pas seulement par l'action syndicale, mais aussi par le politique. Les contre-propositions industrielles sont dangereuses, elles relativisent le rôle contestataire du syndicat. Les problèmes des travailleuses ne sont pas pris en charge, la plate-forme revendicative est au masculin.

BOURNE Jean-Paul — GRENOBLE

Il abordera trois points : les propositions industrielles, les salaires et les cotisations.

Nous n'avons pas les moyens de faire des propositions industrielles, cette politique aboutit à une pratique de technocrates que nous refusons.

Les salaires constituent une revendication prioritaire, il faut lier salaires et emploi. Ce sont les revendications salaires qui mobilisent les travailleurs.

La part de cotisation du syndicat ne cesse de baisser, il est stupide de nous obliger à rentrer dans les fourchettes de la charte financière confédérale.

VINCENT Louis — MOYENNE VALLEE DU RHONE

Il faut clarifier nos positions sur l'union des forces populaires. Il faut populariser nos revendications en montrant les causes de la crise. Nous demandons au congrès d'être prudent sur les propositions industrielles.

LAMBERT Pierre — STIC SAINT NAZARE

Il faut aller vers la réduction du temps de travail et non vers l'aménagement du temps de travail. Il s'agit pour nous d'aller vers les 35 heures par semaine.

CAPALDI Bruno — USICEB

Le syndicat rencontre des difficultés avec certains militants ou certaines sections qui refusent de participer à l'activité du syndicat.

BURRELER Marcel — CHARENTE

La Fédération doit envoyer une information spécifique aux syndicats multisecteurs pour aider leur fonctionnement. L'information aux adhérents — « Chimie Unifiée » — doit être améliorée et développée.

FOUCHER Joseph — PAIMBOEUF

En matière de prévoyance collective, le mouvement mutualiste doit être privilégié ; il faut refuser les compagnies d'assurance. Deux éléments à notre action : reconquérir la sécurité sociale et assurer collectivement l'assurance des travailleurs.

ROY Guy — CHOLET

Il faut développer l'action sur l'organisation et les conditions de travail, la réduction du temps de travail sans perte de salaires. La réduction des inégalités est un axe mobilisateur et le syndicat a un rôle irremplaçable pour dépasser les intérêts d'entreprises. L'information syndicale doit être adaptée pour la rendre la plus proche possible des travailleurs.

PICAUT Joël — RENNES

Pour l'union chimie Bretagne, les informateurs médicaux doivent avoir toute leur place dans les

structures régionales. Les unions chimie doivent pouvoir se faire représenter au Comité National Fédéral par un informateur médical adhérent du syndicat national UNIM.

CORDIER François — SLIC LYON

La CFDT doit prendre en charge une analyse précise des réalités industrielles dans son analyse syndicale afin de faire face au discours patronal, mais il y a des risques importants d'aller jusqu'aux propositions industrielles. Ces risques sont la technocratie, la gestion ou cogestion de la crise, laisser l'initiative au patronat. Il faut faire la formation économique, il est trop tôt pour les propositions industrielles.

JACQY Georges — SLIC LYON

Le syndicat doit dominer l'information économique et contrôler étroitement les organismes extérieurs qu'il met en place pour l'aider dans le travail d'analyse des réalités économiques et industrielles.



Pierre PINEL - Toulouse

GERIGNY Jean-Louis — SLIC LYON

Le syndicat demande une formulation simple pour la revendication salaires.

NAYL Jean-Pierre — STIC PARIS

La FUC doit avoir un rôle d'impulsion des campagnes d'action. La lutte pour l'emploi est prioritaire. Les revendications et l'action doivent chercher à unifier les travailleurs, aussi la revendication du BSG doit dépasser la notion de branche et aller dans le sens de la même revendication pour tous. Les moyens fédéraux information et formation doivent être utilisés en lien avec la politique revendicative.

WATTEZ Jean-Claude — SYNDICATS CHIMIE DU NORD

La démarche proposée sur les propositions industrielles se heurte à de nombreuses difficultés, tant au plan de l'élaboration, de la crédibilité, de la pratique syndicale

Le vote sur la résolution générale

La résolution générale fixe les orientations de la politique fédérale d'action pour les 3 années à venir. Elle a été adoptée par :

Exprimés	3 684
Pour	2 417 66 %
Contre	923 25 %
Abstentions	344 9 %

que du rapport de forces. Le syndicalisme ne peut être, en aucun cas, impliqué dans la gestion du pays, que ce soit directement ou indirectement. Ce sont les partis politiques qui ont vocation à gérer. Ce qui nous est demandé est impossible à mettre en œuvre si nous voulons éviter tous risques technocratiques. Nous ne pouvons souscrire à une telle politique fédérale.

BURELLIER Jean — SLIC LYON

Aujourd'hui, la répression anti-syndicale se développe ; dans cette période, il faut intensifier notre action sur les droits syndicaux, même si cela est difficile.

VASSEUR Jean — LENS

L'intervenant rappelle l'action de la commission fédérale « Retraites » ; il attire l'attention du congrès sur les propos de R. BARRE qui veut revenir à des régimes de retraite basés sur la capitalisation et mettre en cause le système actuel de répartition basé sur la solidarité entre tous les travailleurs actifs et retraités.

TROUILLEZ André — SAMBRE AVESNOIS

Partant de l'expérience de l'action internationale menée avec les camarades belges, il fait part des difficultés rencontrées avec l'ICEF et se prononce pour la poursuite des contacts bilatéraux. Il dit oui à l'ICEF pour une action concrète sur les problèmes des travailleurs.

SANGUINE Claude — STIC 33

Intervention en faveur de la prise en charge fédérale des propositions industrielles.

REYNAUD Alain — GARD

La Fédération doit accélérer sa prise en charge du problème de la prévoyance collective. Il faut dégager une position claire sur les organismes que nous voulons favoriser.

ABERLENC Jean — STIC 04

Le camarade fait part du désarroi de son syndicat pour prendre en charge véritablement une lutte offensive sur l'emploi.

DEBRION Jean-Marc — SDIC PUY DE DOME

Le syndicat se déclare contre le passage de la cotisation de 0,7 % à 0,75 % tant que tous les syndicats ne seront pas au taux de 0,7 %, car actuellement ce serait pénaliser les syndicats qui font des efforts supplémentaires et appliquent 0,77 % ou 0,8 % du salaire.

DAKIW Dimitri — SAMBRE AVESNOIS

Par notre action, nous sommes convaincus, aujourd'hui, que les travailleurs ne sont pas hostiles à une cotisation syndicale forte, à condition de faire preuve de dynamisme et d'originalité vis-à-vis des autres organisations qui pratiquent des cotisations au rabais. Il faut étudier une autre répartition de la cotisation CNAS : une cotisation hiérarchisée pour une indemnité unique. Développer aussi le fonds d'aide aux syndicats les plus défavorisés. Enfin, l'adhésion doit être une préoccupation prioritaire et permanente.



François BOLLON - SLIC Lyon

Edmond MAIRE représentait LA CONFÉDÉRATION

Nous citons quelques passages de son intervention

Dans son intervention, Edmond MAIRE, après avoir rappelé les grandes lignes de la politique d'action de la Confédération, devait affirmer :

NOUS avons donc décidé de remettre la logique syndicale au centre. Cette logique syndicale c'est un syndicalisme qui ne s'enferme pas dans la dénonciation, mais qui dénonce pour progresser, pour mobiliser, pour obtenir des changements réels, pas simplement des améliorations partielles de la situation salariale ou sociale, mais des changements partiels des politiques patronales auxquelles nous sommes affrontés.

REMETTRE LA LOGIQUE SYNDICALE AU CENTRE.

Remettre la logique syndicale au centre, c'est donc pour la CFDT lier comme elle le dit dans ses congrès, la revendication quotidienne et la perspective, c'est considérer que si nous voulons que les nationalisations soient un moyen de lutte contre le productivisme, il faut lutter aujourd'hui pour changer le type de développement. Si nous voulons que les nationalisations ne soient pas au service d'un étatisme bureaucratique, il faut que nos luttes d'aujourd'hui visent à développer l'autodétermination des espaces de liberté, à partir de l'atelier ou du bureau. Mettre la logique syndicale au centre c'est effectivement, comme l'ont dit certains camarades, respecter le fonctionnement démocratique.

Remettre la logique syndicale au centre, c'est aussi refuser de nier la crise, car en fait bien souvent nous constatons des arguments qui souvent se résument dans la formule lancée par nos camarades de la CGT : « nous ne gérerons pas la crise » en sous entendant qu'elle n'existerait plus si nous avions en main les rênes du pouvoir.

Si la gauche était arrivée au pouvoir en mars 78, elle aurait bien dû gérer la crise. La crise n'est d'ailleurs pas uniquement française, elle est aussi internationale. Tout le problème est de savoir comment la gérer, comment en sortir, c'est

là le fond du problème et il n'est pas de gérer ou ne pas gérer la crise.

La gestion de la crise au service d'une sortie socialiste, au service du changement du type de développement, c'est ça notre problème, c'est ça notre approche et ça nous oblige à être plus concrets, plus vrais et de ce point de vue il nous reste du chemin à faire. »

IL faut résister la négociation dans notre processus d'action comme un point important, car c'est une des causes de la faiblesse syndicale et de la faiblesse de la mobilisation sociale. Entre 74 et 78, cela a été la séparation syndicale entre ceux qui se battent, la CGT et nous d'un côté, et puis ceux qui négocient ou signent de l'autre, Force Ouvrière et les autres. Cette séparation était loin d'être un facteur de mobilisation permettant des avancées. Une déformation de la notion des rapports de force est intervenue dans notre esprit et elle ne sera pas facile à redresser totalement.

Le rapport de force ce n'est pas seulement la grève, c'est l'ensemble du processus de l'action syndicale : élaboration de la revendication, action, forme d'action, négociation, résultat. C'est cet ensemble qui peut changer une situation et ses données. Il faut que nous résistions, et surtout dans le secteur privé, sur la multiplicité des formes d'action — la grève, mais aussi les autres formes de pression et de mobilisation collectives — car sinon nous nous enfermons dans le syndicalisme de ceux qui font grève ; c'est-à-dire en fait agir une fois de temps en temps avec un petit nombre pour modifier une situation qui, nationalement ou internationalement, se situe à un tout autre niveau si l'on veut obliger les BARRE, les CEYRAC à changer de langage, d'attitude et de politique. Il faut probablement que dans tout le courant de la vie syndicale, nous réhabilitions les formes de mobilisation et de pression collectives quotidiennes qui, de temps en temps, prendront la forme de l'action directe, mais seulement de temps en temps. »

LA POLITIQUE PATRONALE ET GOUVERNEMENTALE ACTUELLE

Que font nos gouvernants et que fait le patronat face à la situation de chômage actuel ? D'une part, le gouvernement a arrêté une série de mesures la semaine dernière :

- la durée maximum du travail va être ramenée de 52 h à 50 h,
- la durée des heures d'équivalence va être diminuée d'1 heure,
- on va passer de 4 équipes à 9 1/2 équipes, c'est l'expression gouvernementale. En fait à 4 équipes 1/2, mais comme ce langage ne passait pas dans l'opinion, il a inventé la 9^e équipe,
- on va réformer l'ANPE, on ne sait pas encore comment, mais on sait au moins une chose, c'est que les agences d'intérim seront maintenues,
- on va rendre plus marginal le statut des apprentis, puisqu'en fait ils ne compteront plus dans les effectifs pour l'application des lois sociales, pour les élections des délégués du personnel notamment.





La délégation du STIC Paris

— et enfin, un projet de loi vient d'arriver au siège des confédérations qui vise à l'extension du contrat à durée déterminée avec une magnifique expression dans le préambule du projet de loi, disant « c'est une proposition pour adapter l'emploi aux fluctuations économiques ».

Eh bien, dans cette énumération que je viens de vous faire, je crois que, sans forcer les choses, on peut dire que le dernier point est essentiel. Le reste n'aura aucune incidence sur l'emploi au positif. Par contre, ce dernier point sur l'extension du contrat à durée déterminée, aura des incidences négatives fortes. C'est une contradiction d'ailleurs totale avec l'autre projet qui continue à se discuter sur l'amélioration de la loi sur les conventions collectives. Le même BOULIN continue à proposer une amélioration de la loi. On ne sait pas ce qui en sortira ; nous y participons avec beaucoup de propositions mais en même temps par avance, le ministre commence à éliminer et même au delà avec le contrat à durée déterminée les éventuelles avancées que nous pourrions avoir par l'autre bout.

D'autre part, le patronat propose une réduction de la durée du travail. Le CNPF nous a envoyé ce qu'il appelle un projet d'accord sur la réduction de la durée du travail qui, lui aussi, est tout-à-fait caractéristique. Il y a deux grandes mesures dans ce projet : l'une habilement présentée porte sur la durée maximum du travail à 1 920 heures par an, c'est-à-dire 40 heures multipliées par 48 semaines, à quoi cependant peuvent s'ajouter 280 heures supplémentaires, et l'autre, l'octroi de 1 à 5 jours de repos supplémentaires en fonction du nombre de jours travaillés, soit 5 jours de repos pour 232 jours travaillés à 1 jour de repos pour 228 jours travaillés. Quand on a regardé attentivement ce projet à la Confédération, il nous est apparu comme une véritable caricature, une provocation. En même temps, c'est un projet révélateur, il a ce grand intérêt qu'il met noir sur blanc ce qu'il y a dans la tête du patronat lorsqu'il parle de l'assouplissement ou même de l'humanisation du temps de

travail. Il y a 3 buts principaux du côté du patronat :

1^{er} but : dissocier le temps de travail du temps d'utilisation des équipements, formule un petit peu compliquée mais qui veut dire simplement tenter d'utiliser les équipements en dehors même des impératifs techniques, le plus proche possible des 24 heures sur 24. L'utilisation du temps des gens lui, étant distinct. Les machines tournent d'un côté, les hommes travaillent de l'autre. Donc extension du travail posté, assujettissement accru de l'homme à la machine.

2^e but : l'individualisation des horaires de travail, et donc des statuts du travail, ce qui veut dire une pression patronale plus grande sur l'individu puisqu'il est individualisé dans son horaire, et un contrôle et une force syndicale plus faibles.

3^e but : diminution de l'absentéisme. Les propositions représentent un gain très hypothétique pour le salarié et très faible, même dans le meilleur des cas, alors que par contre le gain direct financier pour le patronat de l'application de ces mesures et les contraintes collectives qui en découleraient pour une diminution de l'absentéisme sont très importants.

Voilà donc une proposition qui est en fait anti-sociale. C'est une proposition réactionnaire. On revient en arrière sur les garanties sociales — anti-grève, anti-sécurité, anti-santé — puisque la pression collective, individuelle s'exercera sur le salarié pour qu'il aille jusqu'à la limite extrême de ses forces de façon à ne pas s'arrêter. On peut encore d'ailleurs en ajouter un peu, l'extension du travail de nuit et du dimanche, etc... etc... »

Edmond MAIRE terminait son intervention par un appel à la Fédération :

VOILA j'en ai terminé. Je dois vous dire cependant que j'ai eu plaisir à me retrouver dans ma fédération, j'allai dire d'origine, non elle est toujours ma fédération, d'y avoir constaté à la fois selon une formule courante un certain changement, une certaine continuité. En quoi le changement ? changement sûrement dans une

plus grande diversité, dans une plus grande implantation ce qui est évident, aussi dans une plus grande capacité à traiter des problèmes généraux, ce qu'affectionne la FUC depuis son origine. La continuité, je dirais c'est une approche très peu corporative et qui a un bon nombre de mérites. Vous essayez, vous continuez d'essayer de poser les problèmes de la Fédération dans le mouvement ouvrier et quand vous le faites sans jamais dissocier votre secteur, ou si peu, de l'ensemble du mouvement ouvrier. Je crois que parmi les acquis historiques de la FUC, c'est essentiel. Mais je souhaiterais, je crois que je peux le dire au nom des camarades de tous les autres secteurs, nous souhaiterions tous qu'une fédération comme la vôtre qui a fait beaucoup au cours de l'histoire pour la définition de l'analyse, des perspectives et de la stratégie de la CFDT, soit tout aussi productive dans le pas supplémentaire, au total décisif, qui nous reste à mieux traduire dans les faits, celui de la pratique, celui de la mise en pratique réelle de notre stratégie. Vos débats de ce congrès à l'évidence commençaient à tourner autour de cela, une pratique réellement autonome de la CFDT, ce qui n'empêche pas qu'elle soit à dimension unitaire, correspondant profondément à l'ensemble de nos orientations, cette pratique là reste à construire. Si nous la construisons effectivement, nous aurons une capacité d'intervention, une force beaucoup plus grande que celle que nous avons.

Mon souhait pour terminer c'est que vous continuiez dans cette nouvelle étape à faire preuve d'imagination, de technicité, de lucidité, car l'étape à venir, dans la crise où nous sommes, sera une étape décisive pour le syndicalisme français. Elle va durer des années, mais c'est une étape décisive. Et une Fédération comme la FUC doit être vraiment à la tête du mouvement pour faire en sorte que la CFDT puisse continuer à apporter au mouvement ouvrier français l'orientation, la force, la clarté dont il a besoin, dont nous avons tous besoin.

Voilà, merci de ce que vous ferez dans ce sens. »

Raymond JUIN, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION, CLOTURE LE CONGRÈS

NOTRE troisième congrès se termine...

La charge de le clôturer m'en a été confiée. Essayons !

Merci tout d'abord à Francis PERRIN qui quitte la présidence de la FUC après avoir assuré cette responsabilité durant 6 années. Sa modestie, aussi grande que le chant de son accent, ne l'a pas empêché de « prendre de la bouteille ». Mais c'est surtout son sens des responsabilités, et pas un goût immodéré pour « s'occuper des gamelles » qui l'a conduit au secrétariat de son Comité d'Etablissement. Nous voilà rassuré, il n'est pas encore à la retraite.

Un merci donc, très fraternel, à Francis.

Un merci aussi à notre camarade Noël MANDRAY. Personne n'ignore maintenant que Noël devrait normalement siéger à la prochaine Commission exécutive confédérale. En tout cas, nous ferons démocratiquement ce qu'il faut pour cela. Car franchement, mes camarades, était-il soutenable que nous laissions Noël en faire à sa guise, même s'il a un goût très prononcé pour le travail manuel ? nous ne pouvions pas laisser à STOLERU le plaisir de lui « revaloriser » le travail. Nous l'avons donc poussé. Nous sommes persuadés que, dans l'organisation, tout le monde pourra aussi et cela nous permettra d'inviter Noël à un prochain congrès comme « représentant confédéral ». Quelle chance !... pour lui.

Un merci donc très fraternel aussi à Noël.

Un merci à tous ceux et celles qui ont permis la réalisation de ce congrès :

- au personnel de cette maison,
- aux militants du tourisme social qui travaillent à de telles réalisations,
- à toute l'équipe de l'URCB qui nous a accueillis comme savent le faire les bretons,
- sans oublier les membres du secrétariat en y intégrant, bien sûr, le personnel administratif, ainsi que ceux qui ont quitté le BN et le secrétariat : P. VANLERENBERGHE, G. CURIE, J.N. LE BRAS.

Enfin un merci tout aussi chaleureux à nos invités (de France et d'ailleurs) ainsi qu'à ceux et celles de la presse qui nous ont fait le

plaisir et l'honneur de suivre nos travaux.

Mais notre tâche doit se poursuivre. En effet, notre congrès ne clôture pas, il relance nos activités.

Il les relance dans une société capitaliste en profonde mutation, dans laquelle la crise a bon dos. Le redéploiement industriel, les restructurations, le nouvel ordre économique international, à la mode capitaliste, dans lequel la division internationale du travail fait du monde un immense chantier et une unique « grande surface », tout ceci est pour les travailleurs synonyme de difficultés nouvelles dans les Etats et les patrons voudraient que ce ne soient que « des difficultés d'adaptation ». La soif d'argent et de pouvoir d'une classe privilégiée, dans laquelle les technocrates jouent un rôle fort dangereux, continue à maintenir dans l'exploitation et la domination les classes ouvrières dans leur ensemble.

Notre congrès relance nos activités dans la CFDT.

Une CFDT qui est entrée de plein pied dans le courant socialiste à son congrès de 1970.

Une CFDT qui véhicule, en notions de masse, des concepts autogestionnaires et qui oblige, ce faisant, l'ensemble du mouvement ouvrier français à approfondir l'approche du socialisme sur le terrain politique et économique avant qu'il soit bien tenté de le vivre.

Disons au passage, que la FIC d'avant NEMOURS, ainsi que le processus d'unification et l'unification elle-même, avec nos camarades de la FEDECHIMIE FO, en décembre 72, (qui a donné la FUC) ont contribué à la construction de ce syndicalisme là.

Une CFDT qui, dans le prolongement de ses congrès, a élaboré une plateforme qui traduit quelques revendications significatives en terme d'objectifs immédiats.

Une CFDT qui ne se satisfait pas d'avoir des objectifs et des orientations et qui fonde sa stratégie sur l'autonomie syndicale et l'union des forces populaires en privilégiant l'unité d'action intersyndicale. L'autonomie doit se vivre comme un élément dynamique de notre stratégie. Loin de nous mutiler, elle place notre mouvement syndical dans un concert « harmonieux » des instruments de notre émancipation. C'est cette autonomie là qui nous permet d'affirmer notre vocation à

faire de la CFDT un syndicat authentiquement libre et de masse.

Notre congrès relance nos activités aussi dans notre Fédé.

Une fédération qui n'est pas la simple addition de 160 syndicats ou de 1 000 sections syndicales d'entreprises disséminés dans les industries de la chimie, du pétrole, du verre, de la TMP, du caoutchouc, de la pharmacie ou même des instruments à écrire.

Non... mais une fédération qui veut agir efficacement et qui pour cela :

- se fixe une politique,
- s'en donne les moyens,
- et s'oblige à approfondir les orientations de la CFDT, à partir du vécu et des luttes des travailleurs, ainsi qu'à partir de la spécificité des industries dans lesquelles ils travaillent.

Mouvement de rassemblement, le syndicalisme a vocation à regrouper toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Le syndicat n'est pas un groupement d'élites, ni un collectif choisi pour constituer l'avant garde.

Il rassemble les postés (et leur intégration doit interroger nos pratiques) et les journées normales.

Cette perspective du rassemblement donne un sens dynamique à l'adhésion que l'on propose. Tous, sans aucune exception, doivent être syndiqués.

Pour cela deux moyens :

- une politique permanente de syndicalisation, liée à l'action et à ses résultats ;
- des structures « sans frontière » rejetant les barrières artificielles, mais combien tenues, du nom de la société qui nous emploie, du régime de travail ou de la responsabilité hiérarchique.

Mes camarades, rassemblés pour agir, nous l'étions durant ces 4 jours. Rien ne nous a été étranger de ce qui concerne l'avenir de la classe ouvrière et un mouvement ouvrier.

Nous avons enrichi et renforcé, à notre place et avec nos moyens, une CFDT qui enthousiasme nos vies militantes.

Nous serons encore plus forts parce que plus nombreux (et ça n'est pas un vain mot), et nous pourrons mesurer d'autres progrès, si nous le voulons, quand — dans 3 ans — nous convierons à nouveau les syndicats pour notre quatrième congrès.